

COLLOQUE J-FIS

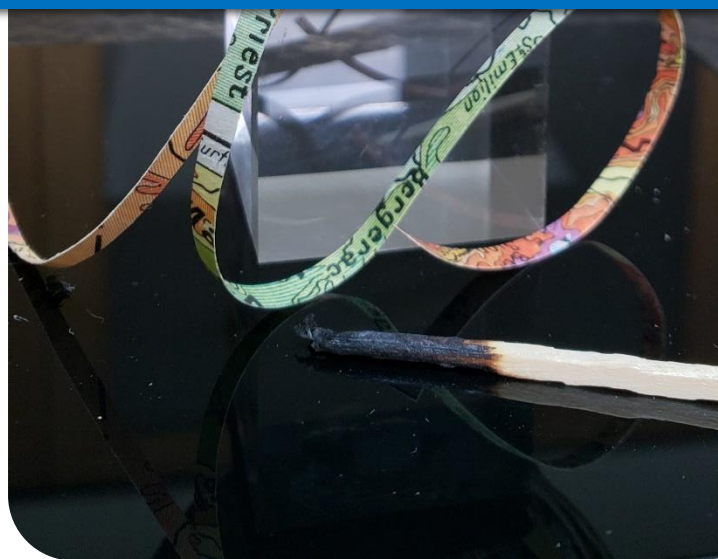
2026



Finance,
Innovation,
et Soutenabilité :

*Instruments, comportements,
entrepreneuriat et gouvernance
de la transition*

20 novembre 2026
à l'Université d'Angers



APPEL A COMMUNICATION

Finance, Innovation, et Soutenabilité :

Instruments, comportements, entrepreneuriat

et gouvernance de la transition

La nécessité d'une économie plus respectueuse de l'environnement et plus socialement juste amène les acteurs de l'économie et de la finance à se poser des questions sur leurs objectifs, leurs méthodes et leurs actions. (Dean & McMullen, 2007; Shepherd & Patzelt, 2011).

L'expansion de la finance durable et de l'innovation responsable a été portée par le développement de cadres mondiaux. On peut citer, entre autres, les objectifs de développement durable (ODD) et l'accord de Paris. Au niveau européen, la réglementation de la finance durable (Viviani, 2025 ; Stilgoe et al., 2013; Van den Hoven, 2022) est axée sur la transparence de l'information, notamment grâce à la taxonomie verte, au règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR – *Sustainable Finance Disclosure Regulation*) et à la directive sur le reporting extra-financier (CSRD – *Corporate Sustainability Reporting Directive*).

Dans ce contexte, la finance à impact est l'approche la plus rigoureuse et la plus exigeante. Elle nécessite une intentionnalité claire, signifiant que les objectifs d'impact doivent être explicites. Elle doit aussi être additionnelle et démontrable. Autrement dit, le résultat doit être la raison de l'investissement. Enfin, pour être efficace, il faut que les résultats soient mesurables et vérifiables. Elle implique également un cadre de gouvernance de l'impact solide et des processus d'audit transparents conçus pour prévenir le « greenwashing ». (Barber et al., 2021 ; Kölbel et al., 2020 ; Horne & Fichter, 2022).

En revanche, une fraction de ce qui est nommé « finance durable » demeure fréquemment cantonnée à la gestion des risques ESG ou à la logique de conformité, sans que des retombées sociales ou environnementales quantifiables soient forcément démontrées. (Berg et al., 2022 ; Brière & Ramelli, 2021).

Dans le contexte réglementaire européen actuel, qui fait l'objet d'ajustements importants (révision de la taxonomie verte, clarifications du SFDR et mise en œuvre progressive du CSRD), cette journée de recherche vise à apporter des éléments de réponse à la question centrale suivante : dans quelle mesure les dispositifs financiers, la finance à impact, les régulations bancaires et financières et les politiques d'innovation répondent-ils à une logique de soutenabilité forte ? La diversité, voire la contradiction, des visions de la soutenabilité mises en œuvre dans les sphères économiques et financières sera explorée. (Neumayer, 2025 ; Rockström et al., 2009).

La soutenabilité faible s'appuie sur la notion de substituabilité entre les différentes formes de capital (naturel, humain, financier). Selon cette vision, le progrès technique et l'innovation jouent un rôle clé dans la compensation de la détérioration des ressources naturelles, à condition que le capital total soit préservé. Il s'agit de l'hypothèse de découplage qui sous-tend l'idée d'une croissance « verte ». A l'inverse, selon la soutenabilité forte, le capital naturel est non substituable et certaines limites écologiques sont irréversibles (les limites planétaires). Elle suppose une transformation structurelle des modes de production, d'investissement et de consommation, fondée sur la préservation du vivant, la justice intergénérationnelle et la résilience des systèmes socio-économiques. (Neumayer, 2025 ; Rockström et al., 2009).

Le financement oriente la nature des solutions qui émergent, le rythme auquel elles se diffusent et leur niveau de soutenabilité. (Krueger et al., 2020 ; Bolton & Kacperczyk, 2021 ; Kölbel et al., 2020). Le système financier, à travers les marchés et l'intermédiation financière, est-il en mesure d'orienter efficacement les capitaux vers les activités et les innovations destinées à accélérer la transition écologique et sociale ?

Les communications attendues pourront porter sur les thèmes suivants (liste non exhaustive) :

- Axe 1 : Dispositifs, métriques et pratique de la finance durable

Rôle des labels, taxonomies et indicateurs ESG dans la construction du "durable". (Berg et al., 2022 ; Hartzmark & Sussman, 2019).

Finance à impact, investissement responsable et nouvelles frontières de la rentabilité (Barber et al., 2021 ; Kölbel et al., 2020 ; Brière & Ramelli, 2021).

Participation active des épargnants au financement des transitions. (Hartzmark & Sussman, 2019 ; Brière & Ramelli, 2021).

- Axe 2 : Financement de l'innovation soutenable et dynamiques entrepreneuriales

Ecosystèmes d'innovation durable et soutenabilité (Brown & Mason, 2017 ; Spigel, 2017 ; Stam, 2015).

Financement des start-ups et entrepreneuriat durable (Bergset & Fichter, 2015 ; Hockerts & Wüstenhagen, 2010 ; Dean & McMullen, 2007 ; Shepherd & Patzelt, 2011 ; Horne & Fichter, 2022).

Place des innovations sociales et organisationnelles dans les trajectoires de soutenabilité. (Stilgoe et al., 2013 ; Van den Hoven, 2022).

- Axe 3 : Allocation du capital, gouvernance de la transition et régulation financière

Rôle du système financier dans la réallocation du capital vers des activités durables. (Kölbel et al., 2020 ; Bolton & Kacperczyk, 2021 ; Krueger et al., 2020).

Risques climatiques et régulation prudentielle. (Krueger et al., 2020 ; Bolton & Kacperczyk, 2021).

Gouvernance de la transition financière : plans de transition, engagement actionnarial et mécanismes disciplinaires (incitations, crédibilité, alignement vs simple conformité). (Dimson et al., 2015 ; Brière et al., 2020 ; Cohen et al., 2023)

Calendrier

31 mai : envoi de l'article (version préliminaire acceptée)

6 juillet : réponse des évaluateurs

20 novembre : présentation orale

Normes de présentation

Standard de la revue Finance Contrôle Stratégie.

Modalités de soumission

Deux exemplaires des articles (un anonyme, l'autre avec le nom des auteurs et leur affiliation) devront être envoyés en format pdf à :

Pr. Catherine Deffains-Crapsky (catherine.deffains-crapsky@univ-angers.fr)

Pr. Bruno Séjourné (bruno.sejourne@univ-angers.fr)

Comité d'organisation :

Catherine Deffains-Crapsky, Université d'Angers

Bruno Séjourné, Université d'Angers

Sandie Savatier, Université d'Angers

Pierre Secoué, Université d'Angers

Clara Stoltz, Université d'Angers

Comité scientifique :

David Bourghelle, Université de Lille

Sandy Campart, Université de Caen

Catherine Deffains-Crapsky, Université d'Angers

Emmanuelle Dubocage, EM Lyon

Jonathan Labbé, Université de Lorraine

Caroline Marie-Jeanne, Université d'Angers

Adrian Pop, Université d'Angers

Diana Pop, Université d'Angers

Bruno Séjourné, Université d'Angers

Donia Trabelsi, Institut Mines-Télécom Business School

Jean-François Sattin, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Références indicatives :

Barber, B. M., Morse, A., & Yasuda, A. (2021). Impact Investing. *Journal of Financial Economics*, 139(1), 162–185.

Berg, F., Kölbl, J., & Rigobon, R. (2022). Aggregate Confusion: The Divergence of ESG Ratings. *Review of Finance*, 26(6), 1315–1344.

Bergset, L., & Fichter, K. (2015). Green start-ups – A new typology for sustainable entrepreneurship and innovation research. *Journal of Innovation Management*, 3(3), 118–144.

Bolton, P., & Kacperczyk, M. (2021). Do Investors Care about Carbon Risk? *Journal of Financial Economics*, 142(2), 517–549.

Brière, M., Pouget, S., & Urèche-Rangau, L. (2020). Les votes des investisseurs institutionnels sur les externalités produites par les entreprises : le cas de deux investisseurs emblématiques. *Revue d'économie financière*, 138(2), 119–138.

- Brière, M., & Ramelli, S. (2021). *Responsible Investing and Stock Allocation* (SSRN Working Paper No. 3853256). <https://doi.org/10.2139/ssrn.3853256>
- Brown, R., & Mason, C. (2017). Looking inside the spiky bits: A critical review and conceptualisation of entrepreneurial ecosystems. *Small Business Economics*, 49(1), 11–30.
- Cohen, S., Kadach, I., & Ormazabal, G. (2023). Institutional investors, climate disclosure, and carbon emissions. *Journal of Accounting and Economics*, 76(2–3), 101640.
- Dean, T. J., & McMullen, J. S. (2007). Toward a theory of sustainable entrepreneurship. *Journal of Business Venturing*, 22(1), 50–76.
- Dimson, E., Karakaş, O., & Li, X. (2015). Active ownership. *The Review of Financial Studies*, 28(12), 3225–3268.
- Hartzmark, S. M., & Sussman, A. B. (2019). Do Investors Value Sustainability? A Natural Experiment Examining Ranking and Fund Flows. *Journal of Finance*, 74(6), 2789–2837.
- Hockerts, K., & Wüstenhagen, R. (2010). Greening Goliaths versus emerging Davids — Theorizing about the role of incumbents and new entrants in sustainable entrepreneurship. *Journal of Business Venturing*, 25(5), 481–492.
- Horne, J., & Fichter, K. (2022). *Growing for sustainability: Enablers for the growth of impact startups – A conceptual framework, taxonomy, and systematic literature review*. *Journal of Cleaner Production*, 349, Article 131163.
- Kölbel, J. F., Heeb, F., Paetzold, F., & Busch, T. (2020). Can sustainable investing save the world? Reviewing the mechanisms of investor impact. *Organization & Environment*, 33(4), 554–574.
- Krueger, P., Sautner, Z., & Starks, L. T. (2020). The Importance of Climate Risks for Institutional Investors. *Review of Financial Studies*, 33(3), 1067–1111.
- Neumayer, E. (2025). *Weak versus Strong Sustainability: Exploring the Limits of Two Opposing Paradigms* (5e éd.). Edward Elgar.
- Rockström, J., Steffen, W., Noone, K., et al. (2009). A Safe Operating Space for Humanity. *Nature*, 461(7263), 472–475.
- Shepherd, D. A., & Patzelt, H. (2011). The New Field of Sustainable Entrepreneurship: Studying Entrepreneurial Action Linking “What is to be Sustained” with “What is to be Developed”. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 35(1), 137–163.
- Spigel, B. (2017). The relational organization of entrepreneurial ecosystems. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 41(1), 49–72.
- Stam, E. (2015). Entrepreneurial ecosystems and regional policy: A sympathetic critique. *European Planning Studies*, 23(9), 1759–1769.
- Stilgoe, J., Owen, R., & Macnaghten, P. (2013). Developing a framework for responsible innovation. *Research Policy*, 42(9), 1568–1580.
- Van den Hoven, J. (2022). Responsibility and innovation. *Journal of Responsible Innovation*, 9(1), 133–137.
- Viviani, J.-L. (2025). *Finance durable : Investissement, impacts environnementaux et gestion*. Pearson.